

DEPARTEMENT
du
VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

COMMUNE
D'ERMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE D'ERMONT

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

OBJET : RESSOURCES HUMAINES
Modification du tableau des effectifs.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. dûment convoqué par son Président, Xavier HAQUIN, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances sous sa présidence.

N° 2022-31

Présents :

M. HAQUIN Xavier, Président, Mme CABOT Céline, Adjointe en Charge des Solidarités, Mme MEZIERE Angélique, Adjointe en charge de l'Action Sociale, Mme BERNIER Claudine, M. CARON Yannick, M. PICHON Jean-Noël, M. GODARD Nicolas, Mme GUEDJ Florence, M. HERVOT Jean, M. DUC Michel, Mme CARRY Charlette, Mme GIRAUD Arlette, M. HUMBERT Eric, M. HEUSSER Jean-François, M. KNOBLOCH Othman.

Le nombre des
Administrateurs
en service est
17

Absents représentés :

Mme BENLAHMAR Najat (pouvoir à M. HAQUIN)
Mme BAPAUME Martine (pouvoir à Mme CARRY)

=====

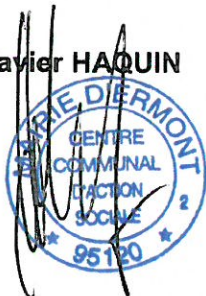
Le Président certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Déposée en Sous-Préfecture le : 11/10/22

Publiée le : 13/10/22

Le Président du C.C.A.S.

Xavier HAQUIN



Les administrateurs présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est ouverte.

Madame Anna SCHWARZKOPF, Directrice Générale Adjointe du Pôle Solidarité et Cohésion Sociale, remplit les fonctions de secrétaire.

Délibération n°2022-31

OBJET : RESSOURCES HUMAINES
Modification du tableau des effectifs.

Sur la proposition du Président du C.C.A.S.,

VU le Code général de la fonction publique,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 à R.123-26,

VU le tableau des effectifs,

VU le budget du Centre Communal d'Action Sociale,

VU l'avis du comité technique en date du 14/09/2022,

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter ledit tableau aux besoins en personnel du Centre Communal d'Action Sociale,

NOMBRE	POSTES A CREER	MOTIFS
1	Attaché	Mutation Agent
2	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	Mutation Agents
1	Infirmière en soins généraux classe normale	Mutation Agent
1	Puéricultrice Classe Normale	Mutation Agent
1	Educateur de Jeunes enfants	Mutation Agent
8	Auxiliaire de Puériculture	Mutation Agents
2	Animateur	Mutation Agents
1	Adjoint d'animation	Mutation Agent
3	Adjoint Technique	Mutation Agents
11	Assistantes Maternelles	Mutation Agents
NOMBRE DE POSTES CREES : 31		

Après en avoir délibéré,
À l'unanimité des suffrages exprimés
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- **PROCÈDE** à ces créations ;
- **DÉCIDE** que tous les emplois vacants (de catégorie B ou C) peuvent être pourvus par des contractuels en l'absence de fonctionnaires, et ce, dans le cadre de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction Publique.



Pour Extrait Conforme,

Xavier HAQUIN
Président du C.C.A.S.

Maire d'ERMONT
Conseiller Départemental du Val d'Oise